

Nombre et détermination: Le cas des noms de qualité*

Delphine Beuseroy & Marie Laurence Knittel

Cet article traite des noms de qualité, qui sont des noms abstraits apparentés à des adjectifs. Nous nous concentrons plus précisément sur l'étude des noms résultant de nominalisations d'adjectifs. Nous présentons une analyse selon laquelle ces noms ont deux lectures, chacune d'entre elles couplée à une série de propriétés morphosyntaxiques, distributionnelles et interprétatives distinctes. En lecture d'occurrence, ces noms, qu'ils renvoient à des référents abstraits ou concrets, sont toujours comptables. Au contraire, lorsqu'ils sont interprétés comme des propriétés, ils sont dépourvus de projection du nombre, et fonctionnent comme des noms massifs. Ils présentent en outre le fonctionnement de noms relationnels, et sont caractérisés par la nécessaire présence au niveau syntaxique de leur argument externe. Ceci les distingue des noms événementiels, dont l'argument interne est nécessaire au plan sémantique seulement*.

1. Introduction

Ce travail est consacré à l'étude d'une classe particulière de noms abstraits, les noms de qualité, qui sont apparentés à des adjectifs. Dans ce travail, nous examinons les propriétés syntaxiques, distributionnelles et interprétatives de ces noms. Du côté syntaxique, ce sont les rapports que de tels noms entretiennent avec la détermination et le nombre qui retiendront notre attention. En ce qui concerne les propriétés interprétatives, nous verrons que ces noms disposent de deux lectures. Enfin, nous montrerons que la distribution de ces noms est variable.

Après avoir établi ces trois ensembles de propriétés, nous montrerons qu'elles sont liées, et que l'on peut reconnaître deux fonctionnements distincts pour les noms de qualité. Dans l'un d'entre eux, les noms de qualité sont assimilables à des noms relationnels.

Nous étendrons ensuite notre analyse aux noms événementiels complexes décrits par Grimshaw (1990), pour lesquels nous proposerons une analyse selon les mêmes termes. Ceci nous permettra de proposer une esquisse de typologie des classes nominales.

Cet article est organisé comme suit. Dans la Section 2, nous présentons la classe des noms de qualité, à partir des observations de

Rainer (1989), Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000). Nous décrivons leurs propriétés morphosyntaxiques (2.2.), interprétatives (2.3.) et distributionnelles (2.4.). Ces propriétés sont ensuite analysées une à une dans la Section 3. Nous montrons notamment que la distribution des articles définis est corrélée à la présence d'un argument, ce qui nous permet d'analyser ces noms comme des noms relationnels (3.1.). Nous voyons ensuite que, en tant que tels, ces noms sont dépourvus de projection du nombre, et disposent d'une lecture de propriété (3.2.). Enfin, nous comparons ces noms avec les noms événementiels complexes (Section 4.), dont les propriétés sont quasi-similaires. Ceci nous permet d'aboutir dans la Section 5 à quelques observations concernant la classe plus vaste des noms apparentés à des prédicats.

2. *Les noms de qualité*

2.1. *Présentation*

L'appellation "noms de qualité" provient initialement de Rainer (1989), qui l'applique aux noms résultant de la nominalisation d'adjectifs, mais elle est également utilisée dans la terminologie de Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) dans un sens plus large. Nous nous limitons dans ce travail aux noms morphologiquement construits sur des adjectifs.²

Les noms de qualité sont illustrés sous (1-2):

1. a. l'obscurité de certains textes
b. la clarté de cette eau
2. a. la bonté de cette femme
b. la gentillesse de Zoé

Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) considèrent les noms de qualité comme constituant, avec les noms de sentiment (*amour, haine*) et les noms d'état (*fatigue, dépression*) une sous-classe des noms abstraits qu'elles qualifient d'"intensifs". Selon ces auteurs, les noms abstraits intensifs se distinguent des noms abstraits dits "extensifs" par le fait qu'ils n'ont pas d'étendue temporelle. Cette propriété est reflétée par la valeur interprétative que prend l'adverbe *beaucoup* lorsqu'il apparaît au côté de ces noms.

Considérons le contraste en (3-4):

3. Noms abstraits intensifs:
 - a. Noms de qualité:
 - faire preuve d'une grande gentillesse
 - = être très gentil
 - ≠ être gentil longtemps / souvent
 - b. Noms de sentiment:
 - éprouver beaucoup d'amour
 - = aimer intensément
 - ≠ aimer longtemps / souvent
 - c. Noms d'état:
 - ressentir beaucoup de fatigue
 - = ressentir une fatigue intense
 - ≠ être fatigué souvent / longtemps
4. Noms abstraits extensifs:
 - a. faire beaucoup de danse
 - ≠ danser intensément
 - = danser longtemps / souvent
 - b. faire beaucoup de voyages
 - ≠ voyager intensément
 - = voyager souvent

Dans les exemples (3), qui présentent des noms intensifs, *beaucoup* ne peut avoir qu'une interprétation d'intensité, mais pas d'interprétation temporelle de durée ou de fréquence. La situation inverse vaut pour les noms *danse* et *voyages*: lorsque *beaucoup* leur est associé, il prend nécessairement une interprétation temporelle de fréquence (4b) et/ou de durée (4a-b).

En accord avec Beuseroy et al. (2007), nous postulons que ce test met en évidence une opposition de nature aspectuelle entre les noms auxquels ces prédicats sont apparentés. En effet, le verbe *aimer* (3a) et les adjectifs *fatigué* et *gentil* sont des prédicats statifs (Vendler 1967; Smith 1991), au contraire de *voyager* ou *jardiner*, qui sont dynamiques. Nous supposons donc que l'impossibilité pour *beaucoup* de dénoter une étendue temporelle est liée au caractère statif de ces noms, héritée de celle des prédicats sur lesquels ils sont construits.

Parmi les noms abstraits intensifs, les noms de qualité possèdent la particularité distinctive d'être apparentés à des adjectifs. Dans la mesure où les adjectifs dits qualificatifs expriment régulièrement des propriétés, ou "attributs", concernant une dimension particulière

(taille, couleur, propriété psychologique, etc.) du nom recteur (Kamp 1975), le terme “nom de qualité” sera entendu ici comme synonyme de ‘nom de propriété’. Ces appellations se justifient par le fait que les noms morphologiquement construits sur des adjectifs conservent la particularité d’exprimer, sous forme nominale, la propriété initialement dénotée par l’adjectif correspondant. Ainsi, en (5) et (6) ci-dessous, les exemples (a) et (b) sont sémantiquement équivalents, bien que la propriété soit exprimée en (a) par un adjectif et en (b) par le nom dérivé:

5. a. Certains textes sont obscurs.
b. l’obscurité de certains textes

6. a. Cette eau est claire.
b. la clarté de cette eau

Autrement dit, les nominalisations adjectivales expriment des qualités ou propriétés, au même titre que les adjectifs correspondants.

Nous considérons à présent les propriétés morphosyntaxiques des noms de qualité.

2.2. Les propriétés morphosyntaxiques des noms de qualité

Les noms de qualité se caractérisent par deux propriétés morphosyntaxiques qui les distinguent des autres types de noms. D’une part, ils ne se combinent pas avec tous les articles. D’autre part, ils sont invariables en nombre.

2.2.1. Choix des articles

En première mention, les noms de qualité (non introduits par une expression de quantité) sont nécessairement précédés de l’article partitif *du, de la*. Quant à l’article indéfini *un*, il est impossible si le nom n’est pas modifié, comme le montrent les exemples (7-9):

7. a. Ce professeur a de la patience.
b. *Ce professeur a une patience.

8. a. Il a montré de la gentillesse.
b. *Il a montré une gentillesse.

9. a. Ses paroles lui ont donné de la crédibilité.
b. *Ses paroles lui ont donné une crédibilité.

Nous reviendrons ultérieurement sur les conditions d'acceptabilité de *un*, qui s'avère possible en cas de modification du nom, notamment par un adjectif et certaines relatives.

De ce point de vue, les noms de qualité ont un comportement similaire à celui des noms massifs concrets:

10. a. Il a bu de l'eau.
b. *Il a bu une eau.

Ils sont par ailleurs compatibles avec les mêmes quantificateurs:

11. a. Il a fait preuve de {beaucoup / un peu} de gentillesse.
b. Il a bu {beaucoup / un peu} d'eau.

La seconde propriété caractéristique distinguant les noms de qualité est leur impossibilité à être introduits à partir de la seconde mention par l'article défini.

12. a. Paul a montré de la patience. *La patience était remarquable.
b. Il a eu de la patience. {Cette / sa} patience était remarquable.
13. a. Pierre a montré de la loyauté. *La loyauté était sincère.
b. Pierre a montré de la loyauté. {Cette / sa} loyauté était sincère.

Les noms de qualité se distinguent sur ce plan des noms concrets, qu'ils soient massifs comme *cidre*, ou comptables comme *crêpe(s)*, présentés sous (14):

14. J'ai mangé des crêpes et bu du cidre. Les crêpes étaient excellentes, mais le cidre était infect.

En cooccurrence avec les noms de qualité, l'article défini n'est possible que dans trois cas. D'une part, il est admis si le SN³ apparaît dans une phrase générique:

15. a. La patience est une qualité nécessaire.
b. La méchanceté suscite la vengeance.

D'autre part, l'article défini est admissible si le nom de qualité est associé à un possesseur (16-17) ou s'il est modifié par une relative (18-19):

16. a. La méchanceté [de cette remarque]_{Possesseur} était flagrante.
b. ?? La méchanceté était flagrante.
17. a. La gentillesse [de nos amis]_{Possesseur} a été exemplaire.
b. ?? La gentillesse a été exemplaire.
18. a. La loyauté [que Pierre a montrée]_{Relative} était sincère.
b. ?? La loyauté était sincère.
19. a. La patience [dont cet enseignant a fait preuve]_{Relative} était remarquable.
b. ?? La patience était remarquable.

Crucialement, l'acceptabilité de l'article défini dans les structures (18a) et (19a) tient au fait que la relative modifiant le nom de qualité contient le nom dénotant l'entité possédant cette qualité. Ainsi, en (20-21), où ce nom n'est pas présent dans la relative, seul l'article indéfini peut apparaître, comme cela est le cas lorsque le nom est modifié par un adjectif (7-9):

20. a. L'enseignant a montré une patience [qui a fait l'admiration de tous]_{Relative}.
b. *L'enseignant a montré la patience [qui a fait l'admiration de tous]_{Relative}.
21. a. Zoé a fait preuve d'une combativité [qui m'a impressionnée]_{Relative}.
b. *Zoé a fait preuve de la combativité [qui m'a impressionnée]_{Relative}.

Comme cela a été montré sous (7-9), les noms de qualité non modifiés n'admettent normalement pas d'être introduit par l'article indéfini *un*. On peut en conclure que l'acceptabilité de *un* dans les exemples (20a) et (21a) provient de la présence de la relative modifiant ces noms. De ce point de vue, ce type de relative a la même influence que les syntagmes adjectivaux qui, lorsqu'ils modifient un nom de qualité, font également apparaître l'indéfini *un* (22-23):

22. a. *Ce professeur a de la patience extraordinaire.
b. Ce professeur a une patience extraordinaire.
23. a. *Il a montré de la très grande gentillesse.
b. Il a montré une très grande gentillesse.

2.2.2 Invariabilité en nombre

Dans l'ensemble des exemples ci-dessus, les noms de qualité apparaissent sous une forme non marquée pour le nombre. Les exemples ci-dessous montrent qu'ils n'admettent pas la pluralisation:

24. a. *Les combativités de Marie sont exemplaires.
- b. *Les prudences que Pierre a montrées ont été inutiles.
- c. *Les patiences des enseignants sont remarquables.

Cette propriété peut être vue comme parallèle à l'impossibilité, présentée sous (7-9), de faire précéder de tels noms par l'indéfini *un* en l'absence de modification. Dans la mesure où l'emploi de l'article singulier *un* et la pluralisation sont des propriétés des noms comptables, le fait que les noms de qualité refusent de tels emplois les classe parmi les noms massifs.

2.3. La lecture d'«occurrence»

Les noms de qualité présentés ci-dessus ont, pour la plupart, une seconde lecture. En effet, au lieu de renvoyer à des propriétés comme dans les exemples précédents, ils peuvent alternativement dénoter des 'occurrences' de ces propriétés. Ceci est illustré sous (25):

25. a. Ses admiratrices lui susurrent des gentillesse(s) à l'oreille.
- b. Zoé a proféré une méchanceté à l'égard de Max.
- c. Ce conducteur a commis de nombreuses imprudences.

Alors que, dans les exemples des sections précédentes, les noms de qualité renvoyaient à la propriété en tant que telle, ils dénotent dans les exemples ci-dessus des manifestations particulières des qualités en question, au travers de paroles (25a-b) ou d'actes (25c). Dans (25), les occurrences des noms de qualité conservent un caractère abstrait. Dans d'autres cas, les manifestations des qualités peuvent être concrètes. En (26a), *saleté* est interprétable comme 'chose sale'; de même, *beauté(s)* en (27a) peut être paraphrasé par 'chose(s) belle(s)':

26. a. Il y a des saletés sur la nappe.
- b. La saleté de Paul est répugnante.
27. a. Nous avons admiré les beautés du paysage.
- b. La beauté du paysage nous a laissés sans voix.

Lorsque les noms de qualité ont une lecture d'occurrence, ils ne présentent pas les propriétés morphosyntaxiques observées dans la section 2.2.

Ainsi, les exemples (25a), (25c), (26a) et (27a) montrent que la pluralisation de ces noms est possible. La présence de l'article *un* en l'absence d'une relative ou d'un adjectif (25b) l'est également. Parallèlement, les expressions de quantité compatibles avec des noms comptables deviennent possibles:

28. a. Il a commis plusieurs bêtises.
b. Tu nettoieras chaque saleté.
c. Il n'a pas dit une seule méchanceté.

Quant à l'adverbe *beaucoup*, il s'associe à de tels noms sous forme pluriel, et prend une valeur quantitative, proche de celle de 'nombreux':

29. a. Il a dit beaucoup de bêtises.
b. Il a dit de nombreuses bêtises.
30. a. J'ai trouvé beaucoup d'imprécisions dans cette copie.
b. J'ai trouvé de nombreuses imprécisions dans cette copie.

Enfin, le comportement des noms de qualité en emploi d'occurrence diffère également vis-à-vis de l'article défini, qui apparaît sans restriction dès la seconde mention:

31. Max a commis une imprudence au volant et s'est fait arrêter par la police. Malheureusement pour lui, l'imprudence a été très durement sanctionnée.
32. De nombreuses méchancetés ont été proférées de part et d'autre au cours de cette réunion houleuse. Heureusement, les méchancetés n'ont pas été consignées dans le compte-rendu.

2.4. Variations distributionnelles

On notera pour finir une dernière restriction affectant les noms de qualité en emploi de propriété, mais non en emploi d'occurrence. Lorsqu'ils ne sont pas employés comme sujets, ils apparaissent majoritairement comme objets des verbes *avoir*, *montrer* ou *donner*, de leurs quasi-synonymes ou de leurs antonymes:

33. a. Il {a / possède} une grande sensibilité.
b. Il {montre / fait preuve de / témoigne de} beaucoup de prudence.
c. Cela lui a {donné / redonné} de la combativité.
d. Cela lui a ôté toute crédibilité.
e. Il a {repris / perdu} patience.

Cela n'est pas le cas quand ces noms sont interprétés comme des occurrences. Dans ce cas, ils peuvent apparaître comme objets d'autres types de verbes:

34. a. J'ai {dit / vu / commis / repéré / corrigé / etc.} une bêtise.
b. J'ai {noté / consigné / répété / etc.} plusieurs méchancetés.

Dans les sections qui suivent, nous présentons une analyse syntaxique des propriétés caractérisant les noms de qualité. Nous nous intéressons en premier lieu à la présence de l'article défini avec ces noms en interprétation de propriété, avant de nous tourner vers le nombre.

3. La syntaxe des noms de qualité

3.1. Les articles

Comme nous l'avons vu dans la section 2.2.1., les noms de qualité, dans leur emploi de propriété, ne peuvent être introduits par l'article défini que dans deux types de contextes: en emploi générique ou lorsqu'ils sont associés à une expansion, qui peut être un possesseur ou une relative comportant un SN renvoyant à l'entité caractérisée par la propriété en question. Ces deux derniers emplois sont rappelés sous (35-36):

35. a. La méchanceté *(de Max) a été terrible.
b. La loyauté *(que Pierre a montrée) était sincère.
36. a. Paul a eu de la patience. *La patience était remarquable.
b. Pierre a montré de la loyauté. *La loyauté était sincère.

Mis à part ces contextes, seul l'article partitif (en l'absence de modification), ou encore les déterminants démonstratifs et possessifs (en seconde occurrence) sont possibles.

En contexte générique, la présence d'un article défini devant ces noms n'est en rien distinctive. Comme le note Dobrovie-Sorin (2005),

la référence à l'espèce, caractéristique des phrases génériques, se fait dans les langues romanes au moyen de l'article défini. De ce point de vue, les noms de qualité ne se comportent pas différemment des autres noms, qu'ils soient concrets ou abstraits, massifs ou comptables:

37. a. Le chat est un mammifère.
- b. La bière est une boisson alcoolisée.
- c. Le sport est bon pour la santé.
- d. Le rire est le propre de l'homme.

Le fait que l'article défini soit possible avec un nom de qualité en contexte générique n'est donc pas une particularité de ces noms. Ce sont au contraire ses restrictions d'occurrence dans les autres contextes qui sont discriminantes.

Reprenons les exemples significatifs présentés plus haut sous (35-36). Si l'on se réfère aux observations de Zribi-Hertz (2003), qui se fonde sur Vendler (1967), Vergnaud (1985), Guillaume (1975) ou encore Kleiber (1990), l'article défini peut avoir diverses valeurs, parmi lesquelles deux en particulier nous intéressent: la valeur anaphorique, où l'article permet l'identification d'un référent présent dans le contexte antérieur, et la valeur cataphorique, dans laquelle l'article est co-présent avec une dépendance située à droite du nom, et qui le légitime.

Dans le cas des noms de qualité, les exemples (36) indiquent clairement que les articles qui les introduisent ne peuvent prendre la valeur anaphorique. Autrement dit, hors interprétation générique, les articles définis introduisant ces noms sont nécessairement cataphoriques, dans la mesure où ils doivent être légitimés par une relative ou une construction possessive.

Or, il existe un point commun entre ces deux types de constituants: tous deux sont en effet analysables comme entretenant avec le nom dont ils dépendent une relation syntaxique de prédication, autrement dit une relation syntaxique et sémantique similaire à celle qu'un sujet phrastique entretient avec le prédicat VP auquel il est associé. Les exemples (38-41) illustrent cette observation:

38. a. le chien [de Marie]_{Possesseur}
- b. Marie a un chien.

39. a. les roues [de la voiture]_{Possesseur}
b. La voiture a des roues.
40. a. le garçon [que Zoé aime]_{Relative}
b. Zoé aime un garçon.
41. a. le chien [qui a aboyé toute la nuit]_{Relative}
b. Un chien a aboyé toute la nuit.

Dans ces exemples, la présence de la relation de prédication dans les SN complexes transparait dans le fait qu'il existe une relation d'implication entre la structure Possesseur-Possédé⁴ (38a-39a) ou Antécédent-Relative (40a-41a) d'une part et une proposition finie contenant les mêmes éléments (38-41b).

Dans le cas de la relative, la relation de prédication avec l'antécédent est reconnue de longue date. Les grammaires françaises, comme par exemple celle de Riegel *et al.* (1994) présentent en effet régulièrement des SN comportant des relatives paraphrasés par des propositions indépendantes. En outre, la relative entretient bien une relation prédicative au sens de Williams (1980, 1983), puisqu'elle inclut un élément vide coïncidé à l'antécédent *via* le pronom relatif:

42. a. le garçon_i [que_i Zoé aime e_i]
b. le chien_i [qui_i e_i a aboyé toute la nuit]

Dans le cas des constructions possessives, la présence sous-jacente d'une relation de prédication unissant le nom principal, appelé 'objet possédé', à sa dépendance, le 'possesseur', illustrée ci-dessus sous (38-39), a été notée par Szabolcsi (1981, 1992, 1994), Kayne (1994), Zribi-Hertz (1998), ou encore Knittel (à paraître).

En présence d'une construction possessive ou d'une relative, il existe donc bien une relation d'implication, que les paraphrases permettent de rendre explicite, entre le SN et une proposition finie. Dans le SN complexe, c'est entre la tête nominale et sa dépendance que cette même relation de prédication s'établit.

Les exemples (38-41) amènent en outre une information supplémentaire: on peut en effet constater que l'article introduisant préférentiellement les 'objets possédés' dans les constructions possessives, ainsi que les antécédents des relatives, est l'article défini, alors même que de tels noms sont introduits par des indéfinis lorsqu'ils apparaissent dans les structures phrastiques correspondantes.

Ces observations nous permettent de mieux saisir le fonctionnement des articles introduisant les noms de qualité. En fait, ces noms présentent, vis-à-vis du choix des articles, le même comportement que les autres, comme le montrent les exemples ci-dessous:

43. a. la loyauté [que Pierre a montrée]_{Relative}
b. Pierre a montré de la loyauté.
44. a. la crédibilité [que Marie a gagnée]_{Relative}
b. Marie a gagné de la crédibilité.
45. a. la méchanceté de Max
b. Max est méchant.
46. a. la sévérité de sa remarque
b. Sa remarque est sévère.

Ces exemples montrent en premier lieu que la même implication entre le SN complexe et une structure phrastique est observable. On notera que, dans les exemples (45-46), le nom de qualité, ‘objet possédé’ de la construction possessive, alterne avec l’adjectif correspondant en emploi prédicatif.

Ils indiquent en outre que l’article défini utilisé pour introduire de tels noms est, comme ailleurs, dépendant de la relation de prédication dont il vient d’être question. Ainsi, en (43-44), où ils apparaissent dans des SN simples, les noms *loyauté* et *crédibilité* sont introduits par des déterminants partitifs, c’est-à-dire indéfinis. Crucialement, pour que l’article défini soit possible, la relation prédicative doit unir le nom de qualité avec le nom dénotant l’entité possédant cette qualité. Si tel n’est pas le cas, seul un article indéfini peut apparaître (cf. 20, 21).

À ce stade de l’analyse, la question qui se pose est de savoir pourquoi la construction possessive est l’une des structures dans lesquelles les noms de qualité sont préférentiellement employés.

Pour répondre à cette question, nous nous tournerons vers l’analyse de Heller (2002) et Vikner & Jensen (2002). Ces auteurs distinguent en effet deux types de noms: les noms relationnels et les noms qui ne le sont pas. Les noms relationnels présentent la particularité de nécessiter un argument, au même titre que les verbes, par exemple. Cet argument est généré par le biais de la construction possessive, qui permet d’introduire une position argumentale au sein d’un SN. Lorsque le nom n’est pas relationnel, la présence de la construction

possessive permet de le transformer en un tel nom en insérant une position argumentale dans la structure nominale. Il en résulte donc un contraste entre les noms relationnels, nécessairement employés en construction possessive, et les noms qui ne le sont pas, pour lesquels cette construction n'est que facultative.

Ce contraste est illustré sous (47-49):

47. a. ?? J'ai vu {un / l'} oncle.
b. J'ai vu l'oncle de Zoé.
48. a. (??) Nous avons rencontré {la/une} collègue.
b. Nous avons rencontré la collègue de Max.
49. a. J'ai visité une maison.
b. J'ai visité la maison de Max.

La mauvaise acceptabilité de l'exemple (47a) tient au fait que le nom relationnel 'oncle' n'est pas accompagné par son argument obligatoire. Si cet argument est présent, comme en (b), il apparaît sous la forme d'un possesseur, et la structure redevient acceptable. La situation est légèrement différente en (48a), dans la mesure où l'argument du nom *collègue* peut ne pas être exprimé ouvertement. La phrase sera néanmoins acceptable si cet argument est recouvrable contextuellement. Le possesseur est donc nécessaire seulement sur le plan sémantique, et non sur le plan syntaxique. Enfin, le nom *maison* présenté sous (49) n'est pas intrinsèquement relationnel. Il peut donc apparaître indépendamment de la présence d'une construction possessive.

Pour rendre compte du comportement des noms de qualité, nous avançons l'hypothèse que ces noms sont intrinsèquement relationnels. Cette analyse se fonde sur le parallélisme entre (47) ci-dessus et les exemples (16-17) que nous rappelons sous (50-51):

50. a. ?? La méchanceté était flagrante.
b. La méchanceté [de cette remarque]_{Possesseur} était flagrante.
51. a. ?? La gentillesse a été exemplaire.
b. La gentillesse [de nos amis]_{Possesseur} a été exemplaire.

Ceci permet d'expliquer à la fois la distribution des articles définis et celle des dépendances (relatives ou possesseurs) qui caractérisent ces noms, et semblent en outre en relation l'un avec l'autre.

Plus spécifiquement, nous postulons que les noms de qualité nécessitent un argument, qui peut être réalisé comme un possesseur. Ils se distinguent en cela des autres types de noms (*garçon, livre, maison, chien, etc.*), qui, eux, ne nécessitent pas d'argument, et pour lesquels la construction possessive n'est donc que facultative.

La présence d'un article défini étant une propriété liée à l'emploi de la construction possessive (cf. (45-46)), on explique en même temps ces deux particularités distributionnelles. Notons que l'argument des noms de qualité est nécessairement présent au niveau syntaxique, comme dans le cas de *oncle* (47), et ne peut rester implicite comme pour *collègue* (48).

Considérons à présent le cas où les noms de qualité sont accompagnés d'une relative. Comme nous l'avons montré plus haut, seules les relatives comportant le SN dénotant l'entité à laquelle s'applique la propriété exprimée par le nom de qualité autorisent l'emploi de l'article défini:

- 52. a. La combativité [que Paul a montrée] nous a impressionnés.
b. Paul a montré une combativité [qui a fait l'admiration de tous].
- 53. a. La subtilité [dont Zoé a fait preuve] était impressionnante.
b. Zoé a fait preuve d'une subtilité [qui nous a impressionnés].

Nous postulons que les relatives des exemples (a) ci-dessus ont le même rôle et les mêmes effets que la construction possessive. D'une part, elles contiennent l'argument obligatoire des noms de qualité dont elles dépendent. D'autre part, elles légitiment l'emploi de l'article défini en tête du SN. À nouveau, les noms de qualité se distinguent des autres types de noms, dans le sens où ces derniers ne nécessitent pas la présence d'une relative: en l'absence d'argument obligatoire, la relative n'a pas à être présente pour contenir cet argument.

Notons également que les exemples (b) ci-dessus présentent deux contrastes par rapport aux exemples (a). D'une part, leurs relatives ne contiennent pas l'argument du nom de qualité. D'autre part, ces noms y sont introduits par l'article indéfini. Nous supposerons, comme précédemment, que le choix de l'article et la nature de la dépendance sont liés, et nous suggérerons que seule la présence de l'argument du nom de qualité dans le SN rend possible l'article défini en tête de structure.

On relèvera également que l'argument du nom de qualité est bien présent dans ces structures: il apparaît en effet comme sujet du prédicat principal. Ce résultat est effectivement attendu si les noms de qualité sont, comme nous l'avons proposé, des noms dont l'argument est obligatoire. Ceci étaye donc leur analyse comme des noms relationnels. Par ailleurs, cette spécificité n'est pas inattendue de la part de noms apparentés à des prédicats. Nous reviendrons sur ce sujet dans la Section 4.

3.2. Le nombre

3.2.1. Aspects syntaxiques

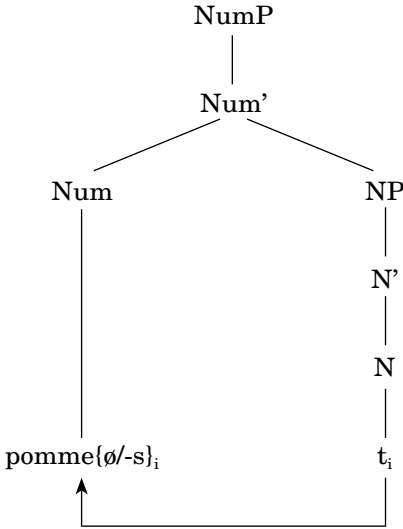
Nous avons montré plus haut (2.2.2.) que les noms de qualité interprétés comme des propriétés sont invariables en nombre, au même titre que les noms massifs concrets. Cette invariabilité contraste avec le caractère comptable dont ces noms disposent lorsqu'ils apparaissent en emploi d'occurrence. Ces données sont illustrées à nouveau sous (54-55):

54. a. Il a montré de l'imprudence.
b. Le tribunal a sanctionné {une / des} imprudence(s) au volant.
55. a. Il a fait preuve de bêtise.
b. J'ai trouvé {une / plusieurs} bêtises dans cette copie.

Nous proposons de formaliser ce contraste au moyen des hypothèses avancées d'une part par Ritter (1991), Valois (1991) et Carstens (1991) et d'autre part par Kwon et Zribi-Hertz (2004), Zribi-Hertz & Glaude (2007) et Borer (2005).

Avec les premiers, nous admettrons que les syntagmes nominaux (NP) sont dominés par une projection du nombre indépendante que nous nommerons NumP. La tête de cette projection vérifie les traits morphologiques de nombre réalisés sur la tête nominale au moyen des marques nulle de singulier et explicite de pluriel:

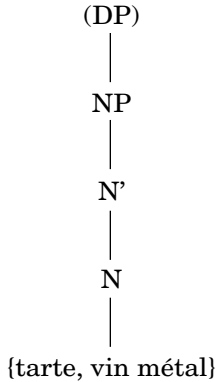
56.



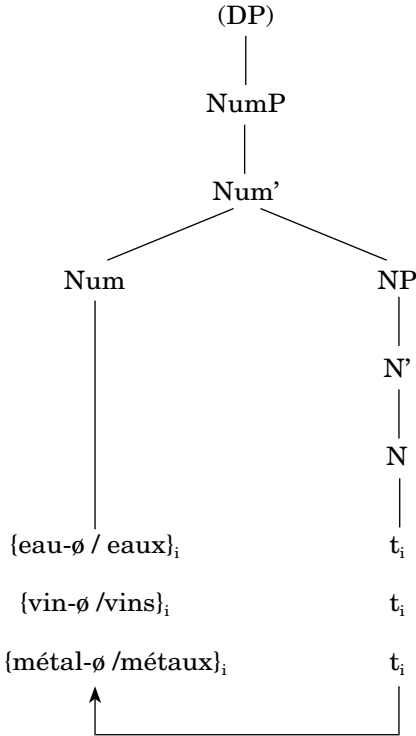
Avec les seconds, nous admettrons que la projection du Nombre est optionnelle, et que sa présence / son absence donne lieu à des variations interprétatives. Plus précisément, un NP dominé par une projection NumP sera interprété comme comptable, alors qu'il prendra une valeur massive si NumP est absent.

On obtient en conséquence les représentations sous (57):

57. a. Interprétation massive: *(de la) tarte, (du) vin, (du) métal...*



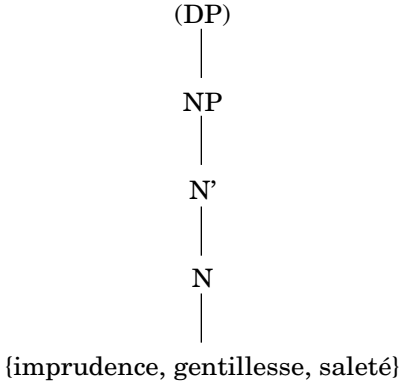
b. Interprétation comptable: *(une / des) eau(x)*, *(un / des) vin(s)*,
(un) métal / (des) métaux, etc. ...



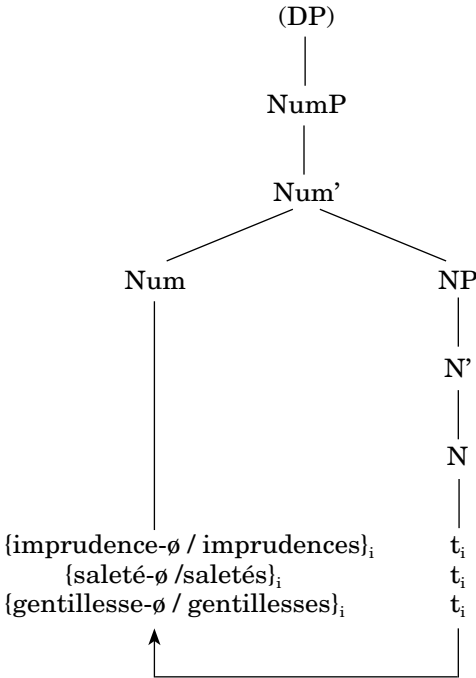
Nous proposons d'adopter cette hypothèse pour rendre compte de l'opposition entre les deux acceptations des noms de qualité. Plus précisément, nous considérons que les noms de qualité en emploi d'occurrence sont dominés par la projection NumP, ce qui leur confère un comportement morphosyntaxique de noms comptables. Au contraire, en emploi de propriété, ces noms sont déficients en nombre, au même titre que les massifs concrets. Nous proposons en conséquence les deux représentations sous (58), parallèles aux précédentes:

58. Noms de qualité

a. Interprétation de propriété: (*de l'*) *imprudence*, (*de la*) *saleté*, (*de la*) *gentillesse*...



b. Interprétation d'occurrence: (*une / des*) *imprudence(s)*, (*une / des*) *saleté(s)*, (*une / des*) *gentillesse(s)*, etc....



Nous considérons donc que l'emploi d'occurrence des noms de qualité correspond à l'emploi comptable des noms concrets, dans la mesure où tous deux partagent la variabilité en nombre et la compatibilité avec des quantificateurs sélectionnant des noms comptables (cf. (28-30)). Dans leur emploi de propriété, les noms de qualité sont comparables aux noms massifs. L'absence de projection NumP permet de formaliser leur invariabilité en nombre, et leur compatibilité avec les quantificateurs massifs seulement.

3.2.2. Aspects interprétatifs

Sur le plan de l'interprétation, la variation massif / comptable des noms concrets peut être caractérisée à la manière de Borer (2005). Selon cet auteur, la projection du Nombre agit comme un diviseur, en permettant à un nom quelconque, dont l'interprétation première est nécessairement massive, d'être subdivisé en sous-parties, et d'accéder à une interprétation comptable.

Nous proposons de retenir cette hypothèse pour caractériser l'interprétation des noms de qualité. En interprétation de propriété, ces noms ne sont pas dominés par une projection du nombre. Ils ne sont donc pas divisibles. Ceci est compatible avec leur interprétation stative, dont nous avons discuté sous 2.1. Rappelons que nous avons suggéré que les noms de qualité héritent du caractère statif des prédicats adjectivaux auxquels ils sont apparentés. Or, selon Smith (1991), un prédicat statif n'est pas divisible en étapes internes, et n'est pas borné, dans la mesure où l'entrée dans l'état (borne initiale) et la sortie de l'état (borne finale) ne sont pas des parties constitutives de l'état lui-même.

Nous proposons que le caractère non-borné du prédicat statif se reflète dans le nom auquel il est apparenté par l'absence de projection du nombre, autrement dit de diviseur. À l'appui de notre analyse, considérons le contraste ci-dessous:

- 59. a. Les roues de la voiture sont crevées.
b. L'une des roues de la voiture est crevée.

- 60. a. La patience de Marie m'impressionne.
b. ?? L'une des patiences de Marie m'impressionne.

L'exemple (59b) présente une construction possessive que nous qualifierons de 'partitive': le prédicat principal *est crevée* s'applique à un sous-ensemble des objets *roues* dont le possesseur est *voiture*. La même référence à un sous-ensemble est impossible en (60), où le nom

dénotant l'objet possédé est le nom de qualité *patience*. Cette paire d'exemples montre donc que l'entité *patience* n'est pas divisible, ce que nous attribuons à l'absence de projection du Nombre.

La situation est différente lorsque les noms de qualité sont interprétés comme des occurrences. Celles-ci sont en effet nécessairement bornées. Nous suggérons que les bornes qui les caractérisent sont soit temporelles soit spatiales, selon que l'occurrence est interprétée comme concrète ou abstraite.

- | | | |
|-----|------------------------------------|---------------------|
| 61. | a. Il a dit une bêtise. | [= une parole bête] |
| | b. Il a fait une bêtise. | [= un acte bête] |
| | c. Il y a une saleté sur la table. | [= une chose sale] |

Sous (61a-b), le nom de qualité en interprétation d'occurrence renvoie à un référent abstrait. En tant que tel, ce référent ne peut avoir d'étendue spatiale, mais seulement une étendue temporelle, correspondant à la durée de prononciation de la parole bête (a) ou à celle qu'il a fallu pour accomplir l'acte bête (b). En (c), le référent du nom de qualité est concret, et se caractérise par son étendue spatiale, puisque la saleté en question couvre une certaine surface.

Nous considérons donc que ces limites, qu'elles soient spatiales ou temporelles, sont induites par la présence de la projection NumP, et qu'elles constituent la particularité distinguant les noms de qualité en interprétation d'occurrence de leurs contreparties interprétées comme des propriétés.

3.3. Synthèse

Dans ce qui précède, nous avons montré que les noms de qualité entrent dans deux structures syntaxiques distinctes, chacune couplée à une interprétation particulière.

D'une part, les noms de qualité en interprétation de propriété présentent le fonctionnement de noms relationnels, au sens où ils nécessitent un argument obligatoire. Dans la mesure où ces noms sont apparentés à des prédicats, leur argument est nécessairement externe, et correspond au sujet de la prédication nominale ou verbale.

Nous pouvons en outre attribuer le fait que de tels noms apparaissent prioritairement comme objets de verbes-supports (33) à leur caractère prédicatif. Dans la mesure où ce sont les noms eux-mêmes qui sont des prédicats, les verbes qui les introduisent présentent une valeur sémantique réduite, et sont avant tout des supports pour les

marques de temps, mode, aspect, accord caractéristiques de la flexion verbale.

Dans de tels emplois, les noms de qualité conservent le caractère statif des prédicats adjectivaux auxquels ils sont apparentés: ils ne sont pas bornés temporellement et ne comportent pas d'étapes internes. Sur le plan syntaxique, nous formalisons cette propriété en considérant que ces noms sont dépourvus de projection du nombre, qui, agissant comme un diviseur, permettrait leur partition.

Les noms de qualité renvoyant à des occurrences présentent les propriétés inverses des précédents. D'une part, ils sont bornés soit spatialement (si leur interprétation est concrète) soit temporellement (si elle est abstraite). Nous avons considéré que ces bornes, qui permettent la subdivision, sont représentées en syntaxe par la présence d'une projection NumP.

Par ailleurs, ces noms ne sont pas interprétés comme des prédicats, au sens où nous l'entendons ici. Leurs conditions d'apparition sont donc moins restreintes que celles des propriétés. Ils apparaissent en effet dans tout type de contexte, et ne nécessitent pas la présence d'un argument. Autrement dit, ces noms ne sont pas relationnels.

À l'issue de cette présentation, une question se pose: si les propriétés que nous venons de mettre en évidence caractérisent effectivement les noms de qualité, en sont-elles des particularités? Autrement dit, existe-t-il d'autres types de noms comparables à ceux étudiés ici, sur les plans sémantique et/ou syntaxique?

Si tel est effectivement le cas, cela pourrait à la fois étayer notre analyse et la compléter en montrant quelles sont effectivement les relations qu'entretiennent entre elles les propriétés syntaxiques et interprétatives.

Dans la partie qui suit, nous allons comparer les noms de qualité aux noms événementiels tels que les a décrits Grimshaw (1990), qui présentent la même particularité d'être apparentés à des prédicats.

4. Noms de qualité et noms événementiels: une comparaison

4.1. Les observations de Grimshaw (1990)

Parmi les noms déverbaux dénotant des événements, Grimshaw (1990) oppose deux classes: les noms événementiels simples ("Simple Event Nominals") et les noms événementiels complexes ("Complex Event Nominals").⁵ Selon cet auteur, les noms événementiels com-

plexes présentent une série de propriétés syntaxiques particulières, qui les distinguent de l'ensemble des autres noms déverbaux. Les noms événementiels complexes (dorénavant NEC) sont illustrés sous (62):

62. construction, destruction, examen, etc.

Les trois propriétés syntaxiques notables de ces noms repérées par Grimshaw sont l'absence de forme de pluriel, l'obligation d'un argument, et la nécessité d'être introduits par l'article défini.

4.2. Propriétés parallèles

Considérons en premier lieu l'absence de forme pluriel, illustrée sous (63-64):

63. a. La construction de la maison a duré six mois.
b. La construction des maisons a duré six mois .
c. *Les constructions des maisons ont duré six mois.
64. a. La consommation d'alcool par les mineurs est interdite.
b. La consommation de boissons alcoolisées par les mineurs est interdite.
c. *Les consommations d'alcool (par les mineurs) sont interdites.

Cette propriété permet d'opposer les NEC aux noms événementiels simples, qui sont pluralisables:

65. a. Une attaque de banque a eu lieu ce matin à Nancy.
b. Les attaques de voyageurs isolés se sont multipliées dans la région.
66. a. Il a été condamné pour un vol de voiture.
b. Il a été condamné pour des vols de voitures.

Il est également à noter que l'impossibilité de pluraliser les NEC vaut même lorsque ceux-ci renvoient à plusieurs événements distincts:

67. a. La construction successive de la maison et du garage a épuisé ses économies.
b. ?? Les constructions successives de la maison et du garage ont épuisé ses économies.

68. a. La consommation régulière d'alcool est dangereuse pour la santé.
b. *Les consommations régulières d'alcool sont dangereuses pour la santé.

Cette propriété est partagée par les noms de qualité en emploi de propriété, comme nous l'avons observé précédemment (24).

La seconde propriété caractéristique des NEC observée par Grimshaw tient au fait qu'ils nécessitent un argument, que Grimshaw identifie comme le complément du verbe correspondant:

69. a. La construction de cette maison a duré 6 mois.
b. On a construit cette maison en 6 mois.
c. ?? La construction a duré 6 mois.⁶
70. a. La consommation d'alcool est interdite.
b. Il est interdit de consommer de l'alcool.
c. ?? La consommation est interdite.

Cette propriété semble en fait résulter du caractère obligatoire de l'argument vis-à-vis du prédicat, qu'il soit nominal ou verbal:

71. a. ?? On a construit en 6 mois.
b. ?? Il est interdit de consommer.

À nouveau, cette propriété a également été vérifiée pour les noms de qualité (16-19).

Enfin, la troisième propriété syntaxique partagée par les noms de qualité en emploi de propriété (72) et les NEC (73) tient à la nécessité de l'article défini en tête de SN:

72. a. *Une patience de Paul était remarquable.
b. *Une combativité de Zoé a été admirée.
73. a. *Une construction de la maison a duré six mois.
b. *Une consommation d'alcool (par les mineurs) est interdite.

Nous constatons donc la présence de trois propriétés morphosyntaxiques communes aux NEC et aux noms de qualité. Or, dans le cas des noms de qualité, nous avons mis en rapport deux d'entre elles: la nécessité d'employer l'article défini et la présence obligatoire d'une construc-

tion possessive légitimant l'argument du nom en emploi de propriété. Il s'avère que la même observation peut être faite à propos des NEC.

Considérons les exemples (74) et (75):

74. a. L'imprudence de Zoé est légendaire.
b. *L'imprudence est légendaire.
c. *Une imprudence de Zoé est légendaire.
d. *Une imprudence est légendaire.
75. a. La consommation d'alcool est interdite.
b. *La consommation est interdite.⁷
c. *Une consommation d'alcool est interdite.
d. *Une consommation est interdite.

Les exemples (a) illustrent le parallélisme entre les conditions de bonne formation d'un SN dont la tête est un nom de qualité (74) et un NEC (75). Tous deux sont accompagnés par leur argument et introduits par l'article défini. (b), (c) et (d) montrent que pour ces deux types de noms, l'argument et l'article défini doivent être co-présents: la présence de l'un en l'absence de l'autre entraîne l'agrammaticalité de la phrase. Nous avons imputé plus haut cette caractéristique à la présence nécessaire d'une construction possessive, qui légitime l'argument et impose la présence d'un article défini. On justifie ainsi l'agrammaticalité de (d), où l'article est indéfini et l'argument absent. Le fait que les exemples (75) soient parallèles à (74) montre que l'ensemble de ces remarques est valide tant à propos des NEC que des noms de qualité.

Considérons pour finir les exemples (76):

76. a. Plusieurs imprudences ont été commises ce jour-là.
b. Hier soir, le patron du bar nous a offert plusieurs consommations.

Sous (a), nous retrouvons le nom de qualité *imprudence* en interprétation d'occurrence, dans laquelle il peut apparaître sous une forme indéfini pluriel. L'exemple (b) nous indique une fois de plus que cette propriété est partagée par les NEC, puisque le nom *consommation* y apparaît indéfini et sans complément.

On peut en outre observer que la variation interprétative opposant les deux emplois des noms de qualité est également vraie dans le cas des NEC: alors que *consommation* en (75) est paraphrasable par

‘le fait de consommer’, il s’interprète comme ‘boisson’ en (76b). Cette interprétation, que Grimshaw qualifie de “résultative”, est celle d’un nom comptable concret. Dans d’autres cas, l’interprétation comptable peut conduire à un nom abstrait. C’est par exemple le cas de *correction* qui renvoie au fait de corriger en (77a) et à un corrigé sur papier en (b):

77. a. La correction de ces copies m’a pris toute une journée.
b. Une correction sera distribuée aux étudiants.

4.3. Une différence entre les noms de qualité et les NEC

Nous avons relevé ci-dessus que l’argument des NEC est obligatoire, au même titre que celui du verbe correspondant. Il faut cependant observer que l’argument en question peut être implicite, s’il a été mentionné dans le contexte précédent, comme en (78):

78. a. J’ai visité sa nouvelle maison. Savais-tu que la construction a duré 6 mois?
b. En ce qui concerne l’alcool, la vente est interdite, mais la consommation reste autorisée.

Ceci constitue une différence entre les NEC et les noms de qualité. En effet, au contraire de ce qui se produit dans le cas des NEC, les noms de qualité n’admettent pas que leur argument soit implicite. Ceci avait précédemment été illustré sous (12-13); d’autres exemples sont fournis ci-dessous:

79. a. En ce qui concerne Paul, { *la / *cette / sa } loyauté est sans faille.
b. J’admire beaucoup Zoé. Sais-tu que { *la / *cette / sa } combativité est impressionnante?

Ces données indiquent que si l’argument du nom de qualité n’est pas présent sous forme lexicale, il doit y être fait référence par le biais d’un déterminant possessif, qui réalise justement ses traits (cf. 3.1.2.).

Pour rendre compte de ce contraste, nous faisons l’hypothèse que la contrainte pesant sur l’argument des noms événementiels et de qualité s’applique à des niveaux différents.

Dans le cas des NEC, nous proposons qu’elle opère au niveau sémantique. Ainsi, un NEC dont le complément est syntaxiquement absent mais sémantiquement présent reste bien formé. Les NEC présentent donc le même fonctionnement que les noms relationnels de type *collègue* initialement présenté sous (48):

80. J'ai rencontré {un(e) / des} collègues.

Au contraire, les noms de qualité en emploi de propriété nécessitent que leur argument soit syntaxiquement présent, sous la forme d'un possesseur lexical ou pronominal (autrement dit d'un déterminant possessif), ou bien au sein d'une relative.

Cette propriété est d'ailleurs partagée par les noms relationnels de type *oncle* (47), ou encore *femme* et *enfant*, dont le fonctionnement est illustré sous (81):

81. Lorsque j'ai rendu visite à Max, j'ai rencontré {*la / sa} femme et {*les / ses} enfants.

Nous concluons donc que les noms de qualité partagent avec les NEC la plupart de leurs propriétés. Ils sont en effet comparables sur les plans syntaxique et interprétatif, et sur la corrélation existant entre ces deux ensembles de propriétés.

Sur le plan de la syntaxe, ces deux types de noms sont soit comptables soit massifs. On peut donc en déduire qu'ils sont optionnellement dominés par une projection du nombre, conformément aux observations de Zribi-Hertz & Glaude (2007), Kwon & Zribi-Hertz (2004) et Borer (2005). Lorsqu'ils sont dominés par cette projection, ils reçoivent une interprétation résultative dans le cas des NEC, ou d'occurrence pour les noms de qualité. Lorsqu'ils ne le sont pas, ils présentent une interprétation événementielle pour les premiers, de propriété pour les seconds. Dans cette seconde interprétation, ces noms sont des relationnels, dans la mesure où ils doivent obligatoirement disposer d'un argument, légitimé par la construction possessive. Cependant, le niveau auquel l'argument est obligatoire les distingue: dans le cas des noms événementiels, l'argument est sémantiquement obligatoire, mais ne nécessite pas d'être présent en syntaxe. S'il s'agit d'un nom de qualité, l'argument doit être syntaxiquement présent. Une hypothèse possible est que les noms de qualité sont des prédicats, au sens où nous l'entendons ici, qui, en tant que tels, nécessitent obligatoirement un sujet avec lequel entrer dans une relation syntaxique de prédication, alors que les NEC sont apparentés à des verbes nécessitant un argument auquel assigner un rôle sémantique.

Dans cette section, nous avons mis en évidence le fait que les deux types de noms apparentés à des prédicats que nous avons étudiés disposent bien de propriétés communes. Dans la section suivante, nous les comparerons aux noms 'simples' afin d'en faire ressortir les caractéristiques.

5. Vers une caractérisation des noms construits sur des prédicats

Nous avons proposé ci-dessus de considérer les noms apparentés à des prédicats verbaux et adjectivaux comme des noms relationnels. Sur le plan syntaxique, cette particularité se manifeste par la présence d'un argument obligatoire, interne dans le cas des NEC ou externe dans celui des noms de qualité.

Par ailleurs, nous avons également observé que la lecture relationnelle de ces noms entraîne leur nécessaire déficience en nombre. En effet, l'alternance singulier / pluriel, qui peut se manifester dans leurs autres lectures, n'est pas possible lorsque ces noms disposent d'un argument.

Nous proposons de considérer qu'il s'agit là d'une propriété caractéristique des noms construits sur des prédicats, qui les distingue à la fois des noms massifs et des noms relationnels concrets.

Considérons en premier lieu les noms relationnels (*frère, ami, collègue, etc.*). Ces éléments disposent bien d'un argument, au même titre que les noms apparentés à des prédicats. Néanmoins, ce sont des noms dont l'interprétation la plus commune est comptable. Ils sont donc, selon les hypothèses formulées plus haut, des noms pourvus d'un argument et d'une projection du nombre.

Les noms massifs (*eau, bière, métal, etc.*) présentent les propriétés inverses, puisqu'ils sont déficients en nombre et n'ont pas d'argument. Quant aux noms comptables (*chien, livre, voyage*), ils se caractérisent comme dépourvus d'arguments, mais pourvus d'une projection du nombre.

Dans le cas des noms apparentés à des prédicats, c'est bien l'alternance entre présence d'un argument et présence d'une projection du nombre qui en constitue le caractère distinctif.

6. Conclusion

Dans ce travail, nous nous sommes intéressées à la classe des noms de qualité résultant de nominalisations d'adjectifs. Nous avons montré que ces noms peuvent avoir deux lectures: d'une part une lecture de propriété, et d'autre part une lecture que nous avons qualifiée de lecture d'"occurrence", dans laquelle le nom renvoie non plus à la qualité proprement dite mais à une manifestation, concrète ou abstraite, de cette propriété. En outre, chacune de ces lectures est corrélée à un ensemble de propriétés morphosyntaxiques dis-

tinctes, touchant notamment aux domaines de la détermination et de la variabilité en nombre. Dans leur lecture de propriété, les noms de qualité ont un fonctionnement proche de celui des noms massifs concrets. Ils sont en effet invariables en nombre et leurs possibilités de détermination sont restreintes au partitif, les autres articles étant limités à des environnements syntaxiques particuliers. Inversement, dans leur lecture d'occurrence, ils se comportent comme des noms comptables concrets: il n'y a plus de restrictions sur le choix des déterminants et les noms peuvent être librement pluralisés. Nous avons rendu compte de cette opposition en adoptant l'idée que les noms de qualité ne sont dominés par une projection du Nombre (NumP), permettant la variabilité en nombre, que dans leur acception d'occurrence. Les bornes induites par cette projection sont temporelles si les noms sont abstraits, ou spatiales s'ils ont une interprétation concrète.

En lecture de propriété au contraire, ces noms héritent du caractère statif, autrement dit non divisible et non borné, des prédicats dont ils sont issus. Cette lecture est donc incompatible avec la présence d'une projection NumP, qui agit comme un diviseur.

D'autre part, nous avons montré, grâce à l'étude des conditions d'apparition de l'article défini, que les noms de qualité dans leur lecture de propriété sont des noms relationnels. En tant que tels, ils nécessitent un argument, en l'occurrence externe, avec lequel ils doivent entrer dans une relation de prédication au niveau syntaxique. Cette relation peut s'établir soit par le biais d'un verbe-support, soit par celui d'une construction possessive ou d'une relative, au sein même du syntagme nominal dont ils constituent la tête. Dans ces deux derniers cas, c'est la présence de la relation de prédication interne au SN entre l'argument et le nom de qualité qui est responsable de la présence de l'article défini. Logiquement, dans le cas où l'argument est absent de la relative, seul l'article indéfini *un* est possible. Notre analyse permet donc de rendre compte du lien régulièrement observable entre la distribution des articles et celle des dépendances nominales et de leur contenu.

À nouveau, ce comportement contraste avec celui de ces mêmes noms en lecture d'occurrence. La libre distribution des articles indique en effet qu'ils ne nécessitent pas la présence d'un argument. Dans cette acception, ces noms ne sont donc pas des noms relationnels.

Pour finir, nous avons établi que les noms de qualité présentent des similarités, à la fois interprétatives et morphosyntaxiques, avec les noms événementiels complexes décrits par Grimshaw (1990).

En effet, pour de tels noms, deux lectures peuvent également être dégagées (lecture d'événement / lecture résultative). De plus, comme dans le cas des noms de qualité, chacune est liée à un fonctionnement morphosyntaxique particulier, similaire en fait à celui caractérisant l'une des acceptions des noms de qualité. Un parallèle peut ainsi être dressé entre lecture de propriété et lecture d'événement d'une part, et entre lecture d'occurrence et lecture résultative d'autre part. Appliquant aux noms événementiels l'analyse proposée pour les noms de qualité, nous avons considéré qu'en lecture d'évènement, de tels noms sont relationnels.

Nous avons cependant relevé deux différences entre la classe des noms de qualité dans leur lecture propriété et celle des noms événementiels en lecture d'événement. D'une part, l'argument obligatoire de ces derniers est l'argument interne; d'autre part, c'est uniquement au niveau sémantique que sa présence est nécessaire.

L'ensemble de nos observations nous a permis de proposer pour finir une esquisse de typologie des noms apparentés à des prédicats, fondée sur leurs propriétés.

Address of the Authors

Marie Laurence Knittel, CLSH - Université Nancy2, BP 3397, 54015 Nancy Cedex, France <marie-laurence.knittel@univ-nancy2.fr>

Delphine Beuseroy, ATILF - CNRS, 44 avenue de la Libération, BP 30687, 54063 Nancy Cedex, France <delphine.beuseroy@atilf.fr>

Abstract

This paper deals with nouns morphologically derived from adjectives, which we term quality nouns. We show that these nouns exhibit two morphosyntactic and distributional behaviours, paired with two distinct interpretations. On the one hand, these nouns may denote occurrences, and behave as abstract or concrete countable nouns. On the other hand, they may denote properties. In this case, they are mass nouns, and exhibit properties of relational nouns: they must obligatorily enter into a syntactic relation of predication with their external argument. A comparison with complex event nominals shows that these two classes share most of their properties, apart from the fact that the obligatory argument of complex event nominals is the internal one, and is needed only semantically.

Notes

¹ Une précédente version de ce travail a fait l'objet d'une présentation orale lors des Journées de Clôture du Groupe DP du Projet "Architecture de la Phrase" de la Fédération de Typologie à St Denis (France) le 4/11/2005. Nous remercions chaleureusement le public de ces journées, qui nous a permis d'en améliorer le contenu, ainsi que les relecteurs anonymes de la Rivista di Linguistica pour leurs suggestions. Selon la formule consacrée, toute erreur subsistante est de notre fait.

² Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) incluent dans la classe des noms de qualité, outre les nominalisations adjectivales, des noms non-construits qui entretiennent un rapport sémantique avec des adjectifs qualificatifs. L'appariement entre noms de qualité et adjectifs peut ainsi être de deux natures: soit le nom de qualité est morphologiquement construit sur un adjectif (i), soit il sert de base à la construction d'un adjectif (ii):

- | | | | | |
|-------|----|------------------------|---|----------------------------|
| (i). | a. | gentil _{Adj} | → | gentillesse _{Nom} |
| | b. | bon _{Adj} | → | bonté _{Nom} |
| (ii). | a. | courage _{Nom} | → | courageux _{Adj} |
| | b. | paresse _{Nom} | → | paresseux _{Adj} |

Dans le cas de *courage*, le nom n'est pas construit. Dans celui de *paresse*, on ne peut restituer la base adjectivale qu'en diachronie (latin *pigritia* 'paresse', lui-même construit sur *piger* 'paresseux', 'indolent' (source: TLF)). Ces noms servent de base à la formation d'adjectifs, réalisée au moyen du suffixe *-eux*. Cependant, comme nous le signale un relecteur, ce suffixe apparaît sur des noms de types sémantiques divers (cf. nuage_{Nom} → nuageux_{Adj}; laine_{Nom} → laineux_{Adj}; chance_{Nom} → chanceux_{Adj}; miracle_{Nom} → miraculeux_{Adj}, voir Fradin (2007)). Il n'est donc pas possible d'identifier régulièrement les bases qu'il sélectionne comme des noms de qualité. En conséquence, nous préférons restreindre nos observations aux noms dont la morphologie indique clairement l'origine adjectivale.

³ Nous utilisons l'abréviation SN pour renvoyer à tout type de constituant dont la tête est nominale, indépendamment de sa complexité fonctionnelle.

⁴ Nous adoptons ici une définition syntaxique de la possession, que nous distinguons de la notion sémantique d'appartenance.

⁵ Les observations de Grimshaw portent sur l'anglais, mais s'appliquent également au français, comme l'a montré Samvelian (1995) ou encore à l'hébreu (Siloni 1997).

⁶ Cet exemple est acceptable si l'objet est sous-entendu. Voir Section 4.3.

⁷ Pour les conditions d'acceptabilité de cet exemple, voir la section suivante.

Bibliographical References

- BEUSEROY Delphine, Sophie HEYD & Marie Laurence KNITTEL 2007. Aspect et nominalisations abstraites: le cas des noms 'statifs'. Communication présentée lors du symposium AFLS (3-5 septembre 2007) Boulogne.
- BORER Hagit 2005. *Structuring Sense, volume I: In Name Only*. Oxford: Oxford University Press.
- CARSTENS Vicky M. 1991. *The Morphology and Syntax of Determiner Phrases in Kiswahili*. UCLA. Ph.D. Dissertation.
- DOBROVIE-SORIN Carmen 2005. Généricité et détermination nominale. In Carmen DOBROVIE-SORIN (ed.) *Noms nus et généricité*. Saint-Denis: Presses Universitaires de Vincennes. 5-29.

- FLAUX Nelly & Danièle VAN DE VELDE 2000. *Les noms en français: esquisse de classement*. Paris: Ophrys.
- FRADIN Bernard 2007. Three puzzles about denominal adjectives in -eux. *Acta Linguistica Hungarica* 54. 3-32.
- GRIMSHAW Jane 1990. *Argument Structure*. Cambridge (Mass.): MIT Press.
- GUILLAUME Gustave 1975. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Québec: Presses de l'Université Laval. (éd. orig. Paris: Nizet. 1919).
- HELLER Daphna 2002. Possession as a lexical relation: evidence from the Hebrew Construct State. In MIKKELSEN Line & Christopher POTTS (eds.) *WCCFL 21 Proceedings*. Somerville (Mass.): Cascadilla Press. 127-140.
- KAMP, Hans 1975. Two theories about adjectives. In KEENAN Edward (ed.) *Formal Semantics of Natural Language*. Cambridge: CUP. 123-155.
- KAYNE Richard S. 1993. Towards a modularity theory of auxiliary selection. *Studia Linguistica* 47. 3-32.
- KLEIBER Geroges 1990. Article défini et démonstratif. In KLEIBER Georges & Jean-Emmanuel TYVAERT (eds.) *L'anaphore et ses domaines. Recherches Linguistique XIV*. Université de Metz. 199-227.
- KNITTEL Marie Laurence. À paraître. Le statut des Compléments du Nom en [de NP]. *Revue Canadienne de Linguistique*.
- KWON Song-Nim & Anne ZRIBI-HERTZ 2004. Number from a syntactic perspective: why plural marking looks 'truer' in French than in Korean. In BONAMI Olivier & Patricia CABREDO-HOFHERR (eds.) *Empirical Issues in Syntax and Semantics 5* (publication électronique).
- RAINER Franz 1989. *I nomi di qualità nell'italiano contemporaneo*. Vienne: Braunmüller.
- RIEGEL Martin, Jean-Christophe PELLAT & René RIOUL. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- RITTER Elizabeth 1991. Two functional categories in noun-phrases: evidence from Modern Hebrew. In ROTHSTEIN Susan (ed.) *Syntax and Semantics* 26. San Diego: Academic Press. 37-62.
- SAMVELIAN Polett 1995. *Les nominalisations en français: arguments sémantiques et actants syntaxiques*. Université de Paris 7: Thèse de Doctorat.
- SILONI Tal 1997. Event nominals and the construct state. In HAEGEMAN Liliane (ed.) *The new comparative syntax*. Londres: Longman. 165-188.
- SMITH Carlota 1991. *The Parameter of aspect*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- SZABOLCSI Anna 1981. The possessive construction in Hungarian: a configurational category in a non-configurational language". *Acta Linguistica Scientiarum Hungaricae* 31-4. 216-289.
- SZABOLCSI Anna 1992. Subordination: Articles and Complementizers. In KENESEI Istvan & Csaba PLÉH (eds.) *Approaches to Hungarian* 4. Szeged: JATE. 123-137.
- SZABOLCSI, Anna 1994. The Noun-Phrase. *Syntax and Semantics 27: The Syntactic Structure of Hungarian*. New York: Academic Press.
- VALOIS Daniel 1991. The internal syntax of DP and adjective placement in French and English. *NELS* 21. 367-382.

- VAN DE VELDE Danièle 1995. *Le spectre nominal: des noms de matière aux noms d'abstraction*. Paris: Peeters.
- VENDLER Zeno 1967. *Linguistics and Philosophy*. New York: Cornell University Press.
- VERGNAUD Jean-Roger 1985. *Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe*. Amsterdam & Philadelphie: John Benjamins.
- VIKNER Carl & Per Anker JENSEN 2002. A semantic analysis of the English genitive. Interaction of lexical and formal semantics. *Studia Linguistica* 56-2. 191-226.
- WILLIAMS Edwin 1980. Predication. *Linguistic Inquiry* 11-1. 203-238.
- WILLIAMS Edwin 1983. Against small clauses. *Linguistic Inquiry* 14-2. 287-308.
- ZRIBI-HERTZ Anne 1998. Les syntagmes nominaux possessifs en français moderne: syntaxe et morphologie. In GUÉRON Jacqueline & Anne ZRIBI-HERTZ (eds.) *La grammaire de la Possession*. Nanterre: Publidix. 129-166.
- ZRIBI-HERTZ Anne 2003. La syntaxe de l'article défini: de la structure à l'interprétation. Communication présentée lors du Colloque *Modèles Syntaxiques* (6-8 mars 2003) Bruxelles.
- ZRIBI-HERTZ Anne & Herby GLAUDE 2007. Bare NPs and deficient DPs in Haitian and French: from morphosyntax to referent construal. In BAPTISTA Marlyse & Jacqueline GUÉRON (eds.) *Bare Nouns in Creole Languages*, Amsterdam & Philadelphie: John Benjamins.